



Montpellier, le 1^{er} juin 2010

**Objet : Invitation aux responsables d'associations
des réseaux territoriaux d'éducation à l'environnement**

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le GRAINE Languedoc-Roussillon et le Centre National d'Appui et de Ressources (CNAR) Environnement, sont heureux de vous inviter à la journée d'information sur :

**« Partenariat et relations contractuelles
entre associations d'environnement et pouvoirs publics »**

**Le mercredi 7 juillet 2010, de 9h00 à 17h00
Aux Salines de Villeneuve lés Maguelones**

Dans leurs relations avec les associations, les collectivités ont de plus en plus fréquemment recours à la commande publique. Ce constat, partagé par les associations du secteur de l'environnement, modifie fondamentalement une pratique du partenariat reposant juridiquement sur le régime de la subvention et se matérialisant le plus souvent par des conventions d'objectifs. Le recours à la commande publique met en tension le dialogue entre associations et collectivités, fondé traditionnellement sur une élaboration collective des projets dans les territoires et la reconnaissance par la collectivité de l'action associative d'intérêt général. Cette évolution impacte également les pratiques de coopération et de mutualisation inter associative, bien caractérisées par les fonctionnements en réseau.

La question des relations contractuelles entre associations d'environnement et pouvoirs publics est un enjeu important pour la mise en œuvre et la consolidation des projets associatifs, des activités et des emplois. C'est pourquoi nous avons souhaité organiser une journée d'information destinée aux professionnels et aux bénévoles du secteur associatif de l'éducation à l'environnement.

Cette journée conçue par le CNAR Environnement est réalisée sur la base des résultats d'une étude argumentaire sur les partenariats entre les associations d'environnement et les pouvoirs publics. Vous trouverez ci-contre une présentation de la journée et le coupon d'inscription à nous retourner.

Veillez agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Jean-Paul Salasse
Président du GRAINE Languedoc-Roussillon

Avec le soutien de



Présentation de la journée

→ Contexte

Ce module de sensibilisation a été conçu dans le cadre du programme d'action du CNAR Environnement. Il se base sur l'argumentaire développé dans l'étude « Partenariats et relations contractuelles entre associations d'environnement et pouvoirs publics » (téléchargeable sur le site internet du CNARE : www.cnarenvironnement.org).

→ Objectif général de l'action du CNAR Environnement

Contribuer au maintien ou à la mise en place de relations partenariales juridiquement stables et économiquement pérennes entre associations et pouvoirs publics, au regard des spécificités du secteur associatif d'environnement.

→ Programme

- Contexte, questionnements et expression des besoins des participants
- Présentation des notions juridiques principales : subvention et commande publique
- De la théorie à la pratique : quelques exemples concrets
- L'impact des différents modes de contractualisation sur le fonctionnement associatif
- Des pistes pour renforcer le partenariat
- Point sur la circulaire du 18 janvier 2010
- Perspectives de travail collectives

→ Public

Les participants sont de préférence des associations employeuses et particulièrement les dirigeants d'associations (président, trésorier, etc.) ou les salariés associatifs (directeurs, comptables, etc.) ayant à établir des contrats avec les collectivités.

→ Participants

Cette journée est conçue de façon à privilégier les réponses aux questions des participants. Le nombre de participants est donc limité et réservé à 2 personnes maximum par structure. Pour permettre aux intervenants de répondre au mieux à vos besoins, vous pouvez nous renvoyer une description rapide de vos problématiques contractuelles ainsi que des exemples de conventions signées avec vos collectivités partenaires.

Le repas sera tiré du sac et partagé !

Merci de vous inscrire en retournant le coupon ci-dessous au plus tard POUR LE 21 JUIN auprès du GRAINE : par courriel auprès de contact@grainelr.org, par courrier au GRAINE, 474 allée Henri II de Montmorency, 34000 Montpellier, ou par téléphone au 04 67 06 01 10



COUPON REPONSE
« Partenariats et relations contractuelles
entre associations d'environnement et pouvoirs publics »
Le mercredi 7 juillet de 9h00 à 17h00

Nom de l'association :

Noms des participants (limité à 2 personnes par structure) :

—
—